



Séance ordinaire
Mardi le 6 avril 2021 à 20h00

Conformément aux diverses recommandations et directives émises par le gouvernement et les autorités de la Santé publique du Québec, dont l'arrêté ministériel 2020-004, la séance ordinaire du 6 avril 2021 se tiendra à huis clos. Un enregistrement audio de la séance sera, par la suite, publié sur le site internet de la Municipalité.

Période de questions pour la séance : Les citoyennes et les citoyens sont invités à transmettre par courriel à direction@saintgerardmajella.ca ou par écrit les questions destinées aux membres du Conseil, et ce, avant 12 h le mardi le 6 avril 2021.

ORDRE DU JOUR

A. LES PRÉLIMINAIRES

1. Ouverture de la séance.
2. Quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour. (Affaires nouvelles – ouvert)
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021.
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 25 mars 2021.

B. LES AFFAIRES COURANTES

6. Dépôt des soumissions pour tracteur à pelouse.
7. Proclamation de la Semaine Nationale de la Santé mentale.
8. Balayage et nettoyage d'une partie du rang St-Antoine.
9. Offre de services de la firme d'urbanisme EXP.
10. Présentation et dépôt de l'Audit financier 2020.

C. CORRESPONDANCES GÉNÉRALES

D. AFFAIRES NOUVELLES

E. RAPPORT DES COMITÉS

F. COMPTES À PAYER

G. PÉRIODE DE QUESTIONS

H. LEVÉE DE LA SÉANCE